



Vos représentants AESH FO en Mayenne

Sommaire

Page 1 : Editorial

Page 2 : Grève du 3 juin

Page 3 : Outils et perspectives

Pages 4 et 5 : Revue de presse

Page 6 et 7 : Enquête FO CHSCT

Page 8 : Se syndiquer



Muriel Lageiste
AESH
Saint Pierre la Cour
Représentante au
CHSCT



Fabien Orain
PE spécialisé
IME Montaudin
Secrétaire
FNEC-FP FO 53



Frédéric Gayssot
Directeur
Saint Denis d'Anjou
Représentant au
CHSCT



Cédric Burnel
Prof certifié
Collège de Martonne
Représentant au
CHSCT



Camille Le Mauff
PE
Contest

Chers collègues AESH,
Voici un extrait de la résolution de l'AG des adhérents du SNUDI-FO 53, syndicat FO des professeurs des écoles, PsyEN et AESH du 1er degré en Mayenne :

« L'AG des adhérents du SNUDI-FO 53 se félicite de l'augmentation du nombre d'AESH adhérents. Elle soutient pleinement la mobilisation du jeudi 3 juin pour laquelle des enseignants seront également présents.

Pour l'AG la situation des AESH est révélatrice d'une politique d'inclusion à tout prix et à moindre coût. L'AG revendique : un statut pour les AESH, un vrai salaire, l'abandon des PIAL et la création des structures spécialisées à hauteur des besoins. »

Vous êtes effectivement nombreux et nombreuses à nous rejoindre, AESH, convaincus que l'action syndicale des syndicats de la FNEC FP-FO permettra la satisfaction des revendications, à commencer par

l'obtention d'un véritable statut de la Fonction Publique, avec un vrai salaire. Par vos adhésions, vous venez renforcer cette action syndicale. Par vos adhésions, vous permettez aux représentants et militants FO AESH ou non, de vous représenter, de vous défendre et de faire valoir vos droits auprès de l'administration.

N'attendez plus, franchissez le pas et rejoignez le SNUDI-FO 53. Pour rappel, l'adhésion de 20 euros pour un an, ne vous revient après crédit ou réduction d'impôt qu'à 6,80 euros par an !

Dans ce journal spécial, vous trouverez les dernières actualités liées à votre métier.

Bonne lecture, et bon courage pour cette fin d'année

Vos représentants SNUDI-FO 53



Grève du 3 juin

Une centaine de personnes, AESH, enseignants, parents, rassemblées place du jet d'eau à Laval pour :

Un vrai statut
Un vrai salaire
L'abandon des PIAL

Bonjour,
Je suis Muriel, AESH et représentante FO.
Nous sommes réunis aujourd'hui, partout en France, car nous exigeons d'être écoutés et entendus par le ministre Blanquer.
Nous sommes en grève, AESH, enseignants dans l'unité syndicale CGT-FO-FSU-SUD.
Depuis des mois, nous sommes mobilisés : Grève et rassemblement le 8 avril et aujourd'hui le 3 juin. Notre pétition en Mayenne a recueilli plus de 500 signatures, elle est plus que jamais d'actualité ! Il faut que nous soyons entendus, nous sommes des professionnels et nous sommes en colère. Nous demandons un vrai statut et un vrai salaire !
En effet : Qui peut vivre aujourd'hui avec 700 euros par mois ? Qui peut accepter de rester précaire alors que AESH est un vrai métier ? Qui peut accepter la destruction de nos conditions de travail déjà inacceptables, avec les PIAL ?
Mutualisation, pourquoi ? Personne n'est dupe !
Avec les Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés (PIAL) organisés partout dans le département depuis 3 ans, le Ministre de l'Éducation Nationale nous impose d'accompagner **plusieurs élèves en même temps**, de passer d'une école à l'autre, en fonction des **urgences**, du jour au lendemain.
Au lieu de concéder un vrai statut et un vrai salaire aux AESH, d'en recruter davantage pour répondre aux besoins des enfants, le gouvernement veut nous imposer une **mobilité forcée et un nombre très important d'enfants à suivre** (en diminuant pour tous leur temps d'accompagnement).
Pour nous, c'est NON ! Nous demandons donc l'Abandon des PIAL !
Par ailleurs représentante FO au **CHSCT**, j'invite les AESH à se saisir des Registres Santé et Sécurité au Travail (**RSST**) pour faire remonter toute entrave ou dégradation de nos conditions de travail. Ne restons plus silencieuses !
La maltraitance des élèves porteurs de handicap et des AESH qui les accompagnent doit cesser ! Cela impacte aussi les conditions de travail de tous **les enseignants** !
Nous AESH, sommes maltraités, sous-payés, déconsidérés, ballotés à droite et à gauche. Régulièrement, on menace de mettre fin à notre contrat. C'est inadmissible et indigne !
Nous ne nous laisserons plus faire : Organisons-nous ! Partout, réunissons-nous, organisons la mobilisation, aidez-nous en organisant des caisses de grève dans les écoles, collèges, lycées, ou en participant à la caisse de solidarité du syndicat. Nous avons besoin de la solidarité de tous !
Le métier d'AESH est essentiel pour le bon fonctionnement des écoles et établissements et pour l'accompagnement des élèves porteurs de handicap. Soyons unis pour obtenir satisfaction !
La question est posée aujourd'hui : Ne faut-il pas aller voir Monsieur Blanquer et nous déplacer au ministère pour exiger la reconnaissance de notre métier et la satisfaction de nos revendications : **un vrai statut, un vrai salaire et l'abandon des PIAL** !
Merci de votre écoute

Intervention de Muriel, AESH au rassemblement



A retrouver en vidéo sur notre site internet



Des outils pour les AESH, pour s'informer, communiquer, trouver des réponses...

FNEC FP 53
FO Syndicats FNEC-FP FO pour les AESH en Mayenne
10, rue du Dr. Ferron – BP 1037 – 53010 Laval Cedex
0243534226 / 0652323045 – fnef.fp.53@laposte.net

AESH de Mayenne
Un vrai statut, un vrai salaire !

AESH FO 53
facebook Rejoindre le groupe



Un groupe FaceBook FO privé
Demander l'accès à cette adresse :
<https://www.facebook.com/groups/aeshfo53>

FNEC FP 53
inFO
AESH
Mayenne



Une newsletter AESH Mayenne par email
Demander à la recevoir à cette adresse :
<https://snudifo-53.fr/communal-email/>

Grève du 3 juin AESH : la mobilisation s'amplifie !

Plus de 1 500 à Paris, 250 à Marseille, 250 à Lyon, 300 à Toulouse, 60 à Rennes, 250 au Mans, 200 à Lille, 40 à Evreux, 50 à Tours, 150 à Montpellier, 40 à Angers, 100 au Puy-en-Velay, 150 à Clermont, 30 à Bourg-en-Bresse 120 à Calais, 100 à Saint-Etienne, 100 à Carcassonne, 100 à Grenoble, 100 à Laval, 100 à Saint-Denis (Réunion)...

Dans l'unité avec leurs organisations syndicales, avec les enseignants et les parents d'élèves, les AESH ont exprimé leur colère et scandé leurs revendications, à commencer par un vrai statut, un vrai salaire.

Depuis des semaines, FO est à l'initiative des réunions syndicales pour regrouper

les AESH, les informer de leurs droits et réaffirmer ou lister les revendications. La mobilisation se développe et la colère s'approfondit face à un ministre qui refuse de répondre à leurs revendications.

Le 3 juin des AG nombreuses se sont tenues à Grenoble, Mont-de-Marsan, Angers, Guéret pour élaborer le cahier de revendications et discuter des moyens de les faire aboutir.

Dans l'AG de Grenoble, 100 personnels présents ont pris position pour une montée à Paris pour s'adresser directement au ministre. C'est aussi ce qui s'est exprimé dans l'AG de Mont-de-Marsan.

Partout s'est exprimée la volonté de poursuivre le rapport de force pour contraindre le ministre à répondre aux revendications.

Nous ne lâcherons rien. 115 000 AESH

sont employés par le ministère de l'éducation nationale sans statut, avec un salaire de misère.

La FNEC FP-FO invite ses syndicats à poursuivre les réunions syndicales pour continuer à construire le rapport de force, dans l'action commune, pour la satisfaction des revendications : l'intégration dans un corps de la Fonction publique ; l'ouverture immédiate de négociations salariales ; le versement des primes informatique, REP et REP+ ; 183€ d'augmentation indiciaire comme les personnels de la Fonction publique hospitalière ; 24h payées comme un temps complet à 100% ; le recrutement de personnels à la hauteur des besoins ; la création de postes et de places dans les établissements spécialisés ITEP, IME ; l'abandon des PIAL !

Avis CHSCT-D 53 / AESH et PIAL :

Le fonctionnement en PIAL conduit à une plus grande mutualisation des moyens humains et entraîne la baisse du nombre d'heures d'accompagnement pour les élèves notifiés.

Ce dispositif place également les AESH dans une plus grande précarité, puisqu'ils doivent parfois se déplacer davantage et ne peuvent plus cumuler leur fonction avec un autre travail.

Le CHSCT-D 53 demande l'abandon des PIAL.

Le CHSCT-D 53 demande à ce que des AESH soient recrutés à hauteur des besoins en accompagnement de tous les élèves et dans le respect des notifications MDA.

Le CHSCT-D 53 demande que les temps de déplacement entre 2 établissements soient pris en compte dans le temps de travail.

Votes : UNSA: CONTRE / FSU : ne prend pas part au vote / FO : POUR

En Mayenne. Huit postes d'accompagnant des élèves en situation de handicap en plus

La Mayenne va compter huit postes supplémentaires d'accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH) dans ses établissements.



La malaise était palpable chez les Accompagnant(e) d'élèves en situation de handicap (AESH) de la Mayenne (photo d'illustration). Huit postes ont été créés. | ARCHIVES OUEST-FRANCE

Ce mercredi 17 février 2021, la branche des enseignants et des Accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) du syndicat Force Ouvrière de la Mayenne (SNUDI-FO 53) a annoncé, dans un tweet, le déblocage d'un budget permettant la création de huit postes d'AESH dans le département.

Pour Stève Gaudin, le secrétaire départemental du SNUDI-FO, huit nouveaux postes, « **ce n'est clairement pas assez** ». Selon le syndicat, ce chiffre « **ne peut pas répondre aux besoins urgents** ». »En Mayenne, il y aurait « **130 élèves notifiés encore sans accompagnement dont 30 situations « urgentes** » ».

« Un premier ajustement »

Denis Waleckx, directeur académique, confirme l'information et se défend en évoquant justement « **un premier ajustement qui permettra de répondre aux situations prioritaires** ».

Il annonce également que « **le budget 2021 prévoit 4 000 postes d'AESH supplémentaires au niveau national** » sans pouvoir dire précisément combien seront répartis en Mayenne.

Ni le syndicat ni le directeur académique des services de l'Éducation nationale n'avancent encore de date de début de ces postes.

En Mayenne, 8 AESH ont été recrutés pour les élèves en situation de handicap

Vendredi 19 février 2021 à 6:38 - Par Valentin Plat, France Bleu Mayenne

Mayenne



Ils en manquent beaucoup dans le département, alors la région a embauché huit AESH pour la Mayenne. Une demande que les syndicats d'enseignants réclament depuis de nombreux mois.

Une bonne nouvelle pour les familles ayant besoin d'accompagnant des élèves en situation de handicap - ou AESH - car la région des Pays de la Loire vient de recruter 8 personnes à ce poste. Il y a 130 élèves qui auraient besoin d'une AESH dans le département de la Mayenne. L'Education Nationale rencontre des difficultés à recruter des AESH, et autorise qu'une AESH s'occupe de plusieurs élèves en même temps.

Pas suffisant pour le syndicat SNUDI FO 53, qui réclame plus d'AESH, et une revalorisation salariale de ses assistants. "C'est loin d'être à la hauteur des enjeux", s'exclame Stève Gaudin, secrétaire départemental de SNUDI FO 53, ajoutant que "c'est la faute de Mr Blanquer qui ne fait rien pour l'éducation".

“ Personne ne prend compte du handicap des élèves et de la situation précaire des AESH”, s'étonne Stève Gaudin. ”

"Je considère que la prise en compte de ces problématiques-là, c'est à l'image des mesures que le gouvernement prend depuis de nombreuses années", émet le syndicaliste à notre micro. "il faut se rendre compte que cela a une incidence sur la qualité de l'enseignement qui est en place dans les écoles", affirme-t-il.

Les syndicats d'enseignants prévoient une rencontre avec le directeur de l'académie de Nantes afin de faire remonter la problématique des AESH dans le département de la Mayenne.



Laval : les accompagnants d'élèves en situation de handicap demandent plus de reconnaissance

Jeudi 3 juin 2021 à 15:12 - Par Gildas Menguy, France Bleu Mayenne

Les AESH du département étaient de nouveau mobilisés pour défendre leur profession et demander une meilleure reconnaissance. Un rassemblement a eu lieu de jeudi matin à Laval.

Ces personnels réclament une meilleure rémunération et plus de reconnaissance comme ce père de famille. "On a envie de se battre car on aime ce qu'on fait. Mais on est payé deux francs six sous." explique, Murielle, AESH à Saint-Pierre la Cour à l'ouest de Laval : "nous avons le sentiment que notre métier n'est pas reconnu. Nous n'avons pas de statut de la fonction publique." Les contrats d'AESH sont de 24 heures par semaine au maximum pour un salaire moyen de 760 euros par mois.

Dans le rassemblement, Sébastien, qui s'occupe d'un élève de primaire souffrant de troubles du comportement à Saint-Aignan-sur-Roë. "Il y en a

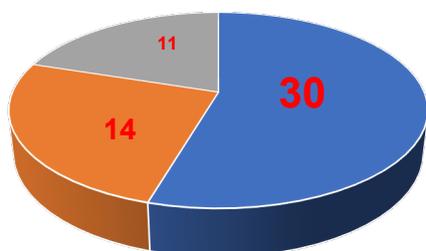
marre d'être considéré comme des pions" explique ce père de famille. "On a envie de se battre car on aime ce qu'on fait. Mais on est payé deux francs six sous." Claudia discute avec deux de ses collègues. Cette AESH qui travaille à Renazé "aime son métier". "J'aimerais bien continuer, dit-elle, mais dans de meilleures conditions".

Enquête FNEC-FP FO/ AESH

Enquête FO arrêtée le 9 février 2021 (commencée le 23 novembre 2020)

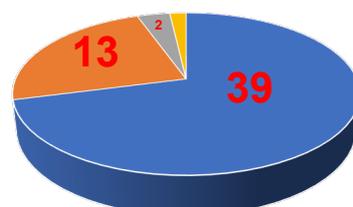
55 personnels AESH ont répondu à l'enquête FO. Les représentants FO ont pu en rendre compte devant le DASEN en réunion de CHSCT le 11 février dernier.

Ancienneté AESH hors CUI



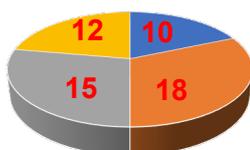
■ 0-2 ans ■ 3-5 ans ■ 5 ans ou plus

Te sens tu reconnu(e) au sein de son établissement ?



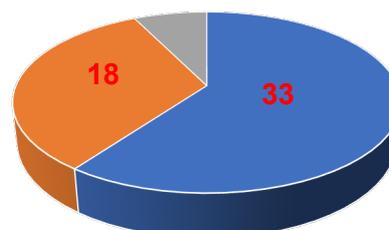
■ oui totalement ■ oui un peu
■ non je ne crois pas ■ absolument pas

Te sens tu reconnu(e)/soutenu(e) par ton administration ?



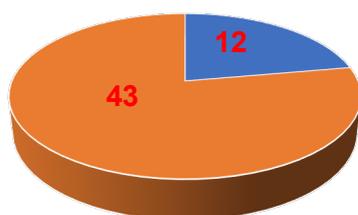
■ oui totalement ■ oui un peu
■ non je ne crois pas ■ absolument pas

As tu pour objectif la titularisation ?



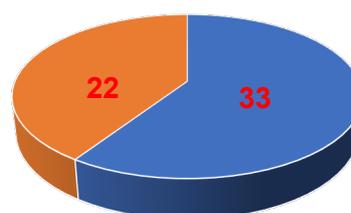
■ oui ■ ne sais pas ■ non

Connais-tu le RSST et les fiches RRST ?



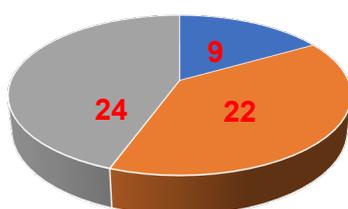
■ oui ■ non

Connais-tu le CHSCT ?



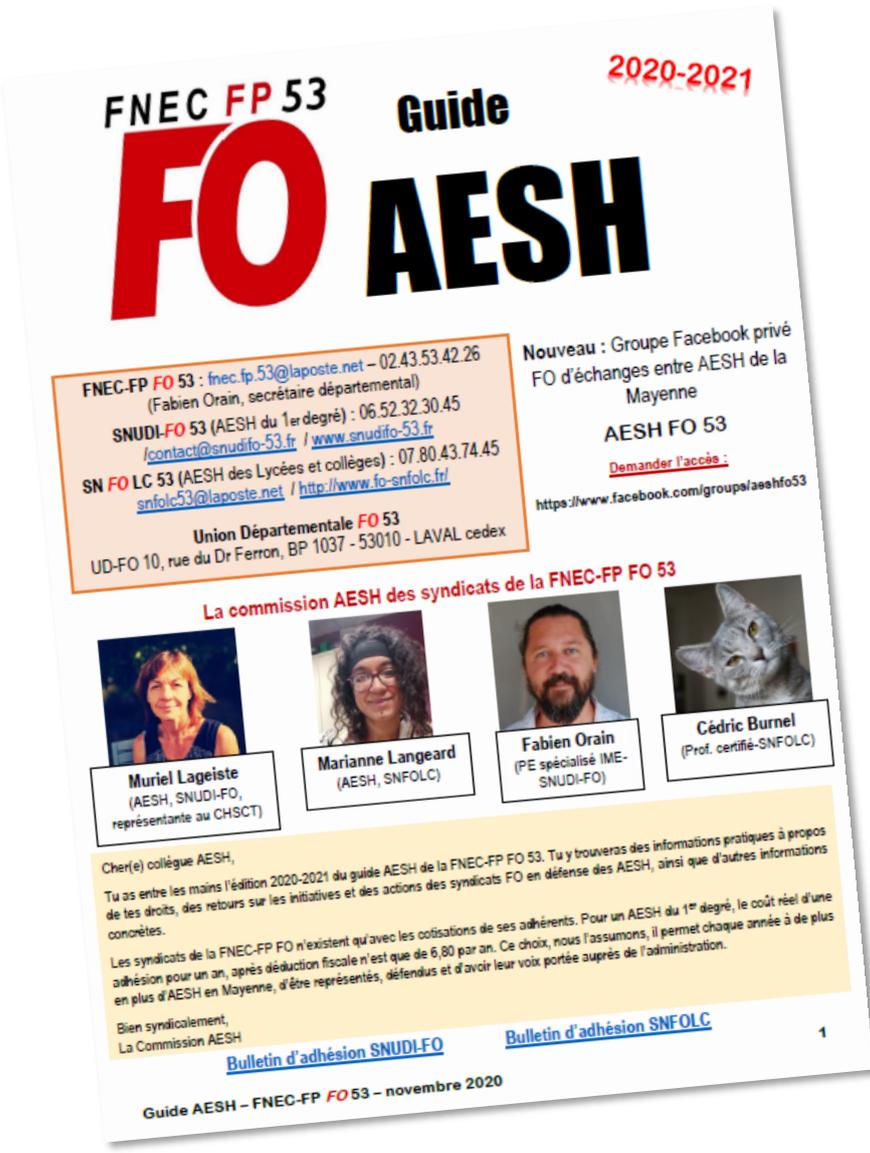
■ oui ■ non

Connais-tu tes droits en matière d'action sociale ?



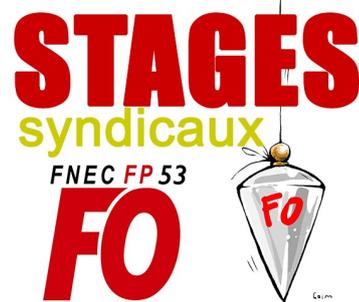
■ oui ■ pas suffisamment ■ non





Tous les ans, les syndicats FO en Mayenne, publient un Guide spécial AESH pour les collègues de Mayenne. Vous y trouvez toutes les informations administratives actualisées, vos droits (contrats, congés, action sociale, affectation, formations, hygiène et sécurité...etc), les actions et interventions de FO tous les ans...

Ce guide d'une vingtaine de pages est réservé aux adhérents et aux AESH qui en font la demande. Qu'on se le dise !



Participez aux stages sur temps de travail, organisés par FO tous les ans en Mayenne !



Pourquoi se syndiquer à FO ?

Des syndicats membres :

- de la Fédération de l'Enseignement FO, la FNEC FP-FO
- de la Fédération Générale des Fonctionnaires, la FGF – FO
- de la confédération FO, la CGT-FO

Un syndicat dont l'activité est fondée exclusivement sur la défense des intérêts et des revendications des salariés et qui s'attache à défendre tous les dossiers individuels présentés par ses adhérents.

Un syndicat indépendant des gouvernements de droite comme de gauche et du patronat, des partis politiques et des églises.

Un syndicat qui refuse d'être la courroie de transmission du ministère et de l'administration.

Un syndicat attaché à de véritables négociations sur la base des intérêts de ses mandants.

Un syndicat démocratique avec des délégués élus, mandatés et contrôlés par les syndiqués dans le cadre de l'Assemblée Générale annuelle et des instances élues démocratiquement (Commission Exécutive et Bureau).

Un syndicat actif et présent depuis des années au côtés des AESH : organisation de RIS, stages et interventions régulières auprès de l'administration pour faire respecter vos droits, initiatives intersyndicales...